

LE 24 NOVEMBRE 2023

COMMISSION TECHNIQUE
DU COGEPOMI

GT ANGUILLES EN LAGUNE
SOUS-GROUPE
PECHE

CT POMI
LE 24/11/2023

- Sous-groupe Pêche s'est réuni le 19/10/2023
- Contexte :
 - Plan de gestion Anguille encadrant la pêche au niveau européen et Méditerranée
 - L'axe de la pêche est très lié aux travaux de la CGPM
 - Nouveau plan de gestion CGPM à venir (2025-2029)
 - Interdiction de la pêche récréative

CT POMI
LE 24/11/2023

S'accorder sur les mesures de gestion de pêche les plus optimales en prenant en compte l'aspect socio-économique

Evaluer l'effet socio-économique de la réglementation

CT POMI

LE 24/11/2023

Etude socio-économique de la pêche à l'anguille → En cours

- Enquêtes réalisées dans le cadre de la CGPM
- Tous les pays Méditerranéens concernés
- ~ 30 % des pêcheurs professionnels de l'anguille (12 en PACA / 42 en Occitanie)
- Échéances :
 - Enquêtes à mener et saisir d'ici fin décembre 2023
 - Résultats présentés à la réunion du SAC mi-2024
 - Plan de gestion 2025-2029 lors de la plénière de la CGPM ~ nov 2024
- Pilotes : CGPM
- Partenaires : UPVD + CRPMEM Med.

CT POMI

LE 24/11/2023

Exploitation des données des enquêtes socio-économiques des pêcheurs en France

→ A prévoir

- Extraction des données des enquêtes réalisées auprès des pêcheurs français
- Caractérisation des informations que l'on souhaite recueillir
- Analyse statistique

- Freins :
 - Données CGPM → accord à obtenir
 - Pêcheurs enquêtés dans un cadre mais pas forcément favorables à l'utilisation des données par ailleurs → modification de la destination des données individuelles

- Pilotes pressentis : CRPMEM

CT POMI

LE 24/11/2023

S'accorder sur les mesures de gestion de pêche les plus optimales en prenant en compte l'aspect socio-économique

Evaluer l'effet de la réglementation sur le recrutement / échappement d'anguilles

Mise en place de suivis (sur de nouvelles lagunes) → Action du sous-groupe Habitat en lien avec la Pêche

- Modélisation de l'impact sur les stocks des changements de maillage / engins
- Evaluation de l'échappement et du recrutement
- Échéances à 10 ans

CT POMI
LE 24/11/2023

S'accorder sur les mesures de gestion de pêche les plus optimales en prenant en compte l'aspect socio-économique

Encourager les prud'homies à adapter leurs mesures à l'enjeu local sur la base de la connaissance des pêcheurs

CT POMI
LE 24/11/2023

Recenser les mesures prud'homales en vigueur → **A prévoir**

- Enquêtes auprès des Prud'homies / Pêcheurs :
 - Initiatives locales
 - Règlements plus contraignantes
- Pilotes : à définir : pêcheurs, prud'homies, CRPMEM

CT POMI
LE 24/11/2023

Sensibiliser les prud'homies et les pêcheurs sur les pratiques d'autres prud'homies

➔ A prévoir

- Échanges entre prud'homies et pêcheurs
- Pilotes : pêcheurs, prud'homies, CRPMEM

CT POMI
LE 24/11/2023

S'accorder sur les mesures de gestion de pêche les plus optimales en prenant en compte l'aspect socio-économique

Sensibilisation des pêcheurs et du COGEPOMI

CT POMI
LE 24/11/2023

Vulgarisation de la situation et des travaux en cours → A prévoir

- Sur les restitutions scientifiques → avis/conclusions du CIEM
- Sur l'impact socio-économique de l'effondrement de l'espèce
- Sur la détermination de l'indice du stock
- Sur les restitutions en lien avec la CGPM

- Pilotes : CEFREM + OFB

CT POMI
LE 24/11/2023

Connaitre le niveau d'exploitation des lagunes

Caractérisation des données par lagunes / stades / engins

CT POMI
LE 24/11/2023

Améliorer la qualité de la donnée → En cours

- Fiche d'aide pour remplir les fiches de pêche surtout au niveau de l'effort, des engins et du stade
- Adaptation des informations à remplir dans les demandes d'ARP annuelles : spécifier les lagunes, les engins
- Pilotes : CEFREM + CRPMEM

CT POMI
LE 24/11/2023

Actualisation de l'indicateur de pression de pêche en lagune → En cours

→ Sera réalisé dans le cadre des travaux de la CGPM

■ Pilote : CEFREM

CT POMI

LE 24/11/2023

Connaitre le niveau d'exploitation des lagunes

Localiser toutes les zones sans pratique de pêche et faire le lien avec la qualité de l'habitat

Cartographier les zones soumises à des pressions de pêche et gestions spécifiques

➔ A prévoir

➔ Réserves, période de pêche plus restrictives

- Identifier pour chaque lagune/complexe lagunaire les espaces non pêchés : fermetures / interdictions locales, lagune ou zone en réserve, gestion privée, *etc.*
- Localiser les zones de pêche
- Pilotes : Prud'homies + CRPMEM en lien avec les gestionnaires

CT POMI

LE 24/11/2023

Améliorer les connaissances / développer les suivis / compenser en partie les effets économiques de la baisse de la pression par pêche

Développer les partenariats scientifiques / pêcheurs professionnels

➔ A prévoir (2024 – 2025 ?)

- Développement de partenariats pour associer les pêcheurs aux suivis scientifiques en contrepartie de la diminution d'activité
 - Identifier les actions qui pourraient rentrer dans ce cadre : par ex. suivis du stock, de l'échappement
 - Initier des modèles de convention
- Pilotes : GT Anguille sous-groupe Pêche avec les CRPMEM

CT POMI
LE 24/11/2023

Etudier le marché économique de la pêche de l'anguille

Quel marché ? A qui ? Pour quoi ?

Caractérisation du marché de l'anguille pêchée en Méditerranée → A prévoir

- Enquêtes auprès des mareyeurs locaux (prix achat, à qui ils vendent...)
- Enquêtes étendues aux particuliers, poissonniers, restaurateurs locaux, nationaux ou même internationaux
- A construire entre OFB, les pêcheurs, la DIRM Méd.
- Pilotes : à discuter

CT POMI
LE 24/11/2023

Pêche de loisir : les informer des réglementations en vigueur

Etendre les compétences de FDAPPMA au domaine maritime pour multiplier les opérations de sensibilisation des pêcheurs

→ A prévoir

■ Pilotes à déterminer

CT POMI
LE 24/11/2023

Limiter et quantifier le braconnage

Construction d'une stratégie partagée de limitation et quantification du braconnage

- Optimiser et augmenter les contrôles
- Montant des amendes et peines plus dissuasives
- Analyse des données de contrôles OFB et autres secteurs
- Pilotes à déterminer

CT POMI
LE 24/11/2023

S'accorder sur les mesures de gestion de pêche les plus optimales en prenant en compte l'aspect socio-économique

Evaluer si la réglementation en vigueur est adaptée à la situation locale (lagunes Rhône-Méditerranée) en tenant compte de l'aspect socio-économique

CT POMI

LE 24/11/2023

Evaluation de l'adéquation des règlements nationaux sur la situation locale Méditerranéenne → Action non opérationnelle – à prévoir

- Evaluation envisagée en lien avec les résultats de l'étude socio-économique et des connaissances locales :

Période de fermeture de l'anguille argentée // Connaissance des périodes de migration / échappement // Abondance des anguilles dans les lagunes // Recommandations CGPM pour le PdG

- Nécessite des avancées en amont de différents éléments/projets :

- Rapportage du PdG Anguille national
- Etudes scientifique + socio-économique de la CGPM
- Autres études/analyses permettant de mener les réflexions (ex. exploitation dans les lagunes)

- Pilotes : GT Anguilles en Lagune – sous-groupe Pêche

CT POMI
LE 24/11/2023

Evaluer les abondances des anguilles à l'échelle locale → Action non opérationnelle – à prévoir

- Projet de capture/marquage → à envisager sur la façade Med. française
→ À tester sur des lagunes pilotes
- Pilotes : à définir

CT POMI

LE 24/11/2023

Connaitre le niveau d'exploitation des lagunes

Caractériser le taux d'exploitation (% échappement)

→ Action non opérationnelle – à prévoir

- Etudes précédemment réalisées sur l'étang de l'Or et celui de Bages-Sigean
- Evaluation locale du stock – projet de marquage / recapture
- Nécessite l'implication des pêcheurs professionnels et des mareyeurs
- Nécessite des avancées en amont de différents éléments/projets :
 - Action Habitat sur l'évaluation de l'échappement au Vaccarès
 - Évaluation des abondances

- Pilotes possibles : CEFREM / MRM